



PROCES VERBAL SYNTHESE ET AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Présents : Jacques BARTHES, Eloïse ZAFRA, Eliane FOURCADE, Guy POUS, Marie BORRUSO, Raymond CALVET, Laurence ROUSSELIN,

Absents : Arnaud BISSIERE, Jean-Michel CASES, Raynald VILLAIN,

Procurations : Nathaniel PACHET à Marie BORRUSO,

Secrétaire de séance : Eliane FOURCADE

ORDRE DU JOUR

Approbation du Conseil Municipal du 06 juin 2017.

- Election du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales
- Election des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales

Questions diverses

Approbation du Conseil Municipal du 06 juin 2017 : à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les affaires suivantes :

- Attribution d'une concession à urnes funéraires dans le columbarium

ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu des prochaines élections sénatoriales, d'élire un délégué titulaire en vue des prochaines élections sénatoriales.

Considérant que le délégué titulaire est élu au scrutin secret majoritaire à deux tours

Le Président de séance invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7

- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- M. Jacques BARTHES : sept voix

M. Jacques BARTHES délégué titulaire

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le Président de séance invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7

- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Mme Marie BORRUSO : sept voix
- Mme Eloïse ZAFRA : sept voix
- Mme Eliane FOURCADE : sept voix

Sont élus délégués suppléants en vue des élections sénatoriales :

- Mme Marie BORRUSO
- Mme Eloïse ZAFRA
- Mme Eliane FOURCADE

ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION A URNES FUNERAIRES DANS LE COLUMBARIUM

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'il a reçu de Madame Muriel CHARRAUD, une demande de concession dans le columbarium à urnes funéraires, érigé dans le cimetière communal, afin d'y déposer les cendres des sépultures de leur famille, et informe que le casier n°01 est libre et pourrait être utilisé pour faire face à cette demande.

Il précise que le demandeur remplit les conditions pour obtenir le droit à concession.

Oui l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **De concéder** à perpétuité le casier portant le N° 01 du columbarium à urnes funéraires, situé dans la partie communale du cimetière, à Madame Muriel CHARRAUD,
- **De maintenir** le prix forfaitaire de la concession perpétuelle à 450.00 €, fixé lors de l'assemblée du 11 septembre 2013,
- Que tous les droits d'enregistrement et de timbre seront à la charge des concessionnaires,
- Que les concessionnaires devront se conformer entièrement aux lois, décrets, ordonnances, règlements existants ou à faire, relatifs aux sépultures,

AFFAIRES DIVERSES

Fin de la séance du Conseil Municipal à 16H30 ;

A Lesquerde,
Le 30 juin 2017.

Monsieur Le Maire
Jacques BARTHES